

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DAMPIERRE
Lundi 6 Octobre 2014 à 20 H 30

Convocation : 29/09/2014

Affichage : 08/10/2014

Etaient présents : Mesdames Josette PAILLARD, Joss BERNARD Jocelyne DUVAL, Céline MAUCHAMP, Martine ALBAN, et Messieurs Grégoire DURANT, Christophe FERRAND, Alain GOUNAND, Florian DARCQ, Christophe THEVENOT, Ludovic GERBER, Patrice PROST

Procuration : Valérie QUEUCHE à Céline MAUCHAMP, Nadine BOUTERTURILLON à Patrice PROST

Secrétaire de séance : Mme Céline MAUCHAMP

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la démission de Madame Régine EMBAREK, en tant que Conseillère municipale. Cette démission est rendue nécessaire depuis sa prise de fonction en tant que directrice enfance-jeunesse à la communauté de commune de Jura Nord.

Le Conseil municipal remercie les agents du service technique pour leur réactivité et leur efficacité concernant les travaux qu'ils ont réalisés pour l'aménagement du Cabinet médical.

Après lecture faite par Monsieur le Maire du procès-verbal du 8 septembre 2014, celui-ci est adopté à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

ORDRE DU JOUR

Affaires générales

- Vote subvention association
- Dossier Sepac

Voirie

- Aménagement centre bourg (poursuite des études)
- Travaux Minerais
- Urbanisation à la Vue de Dole (dossier Vautrot)

Questions diverses

Affaires générales

Vote subvention associations

M. le Maire rappelle les principes qui avaient été décidés lors du précédent mandat concernant l'attribution de subventions aux associations :

- une subvention n'est versée qu'aux associations Dampierroises qui en font la demande explicite,
- une association peut toujours faire une demande pour un projet particulier qui sera alors examiné en tant que tel.

Les membres du Conseil municipal acceptent de reconduire ces principes.

Monsieur DARCQ informe le Conseil municipal des différentes demandes de subvention faites par les associations de Dampierre.

Après étude des dossiers en commission puis débat, le Conseil municipal décide d'attribuer les subventions suivantes au titre de l'année 2013/2014, à savoir :

- FRD Pêche 300 €
- Evolution Jeunesse 155 € (vente cartes jeunes)
- Foyer Rural de Dampierre 3 200 € (dont 300 € pour le cinéma)
- Association de la fête 500 €
- APE 200 €
- La chasse 80 €
- Jura Nord Foot 16 € / licencié
- LAGAF 16 € / licencié

NB : les élus membres des bureaux respectifs des associations concernées ne prennent pas part au vote de leur association.

Suite à la sollicitation du Foyer rural, le Conseil municipal après débat, décide de demander une participation pour la location de la salle polyvalente de Dampierre, pour le 2^{ème} cours de ZUMBA, soit un montant de 50 € / semaine.

Dossier SEPAC

Monsieur FERRAND informe le Conseil municipal de l'avancée du dossier SEPAC. Il précise les contraintes et les avantages de l'éventuelle installation de cette entreprise qui relève d'une Installation Classée pour protection de l'environnement (ICPE) sur la zone industrielle de Dampierre.

Après débat, le Conseil municipal ne s'oppose pas à l'implantation de cette entreprise avec 10 voix pour, 3 contres, M. PROST ne pouvant pas participer au vote.

Voirie

Aménagement Centre Bourg

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il est nécessaire de lancer les études opérationnelles de ce projet sur la base des études de faisabilité et scénario retenus par le Conseil afin de réaliser les travaux en 2015 (2^o semestre).

Le Conseil municipal, à l'unanimité des présents, autorise le Maire à lancer les études pour fin d'année 2014, afin de prévoir les travaux au BP 2015 et effectuer les demandes de subventions. Les travaux seront réalisés en 2 phases.

Travaux Minerais

Sur proposition du Maire, le Conseil municipal autorise le Maire, à l'unanimité des présents, à lancer les consultations d'entreprises pour les travaux préalables de création de réseau d'eau pluviale avant mise en œuvre des caniveaux. Les aménagements de voirie aux Minerais seront réalisés dans la continuité, second semestre 2015 une fois la troisième tranche d'effacement de réseau réalisée.

Urbanisation à la Vue de Dole

M. Maire informe le Conseil municipal qu'il a reçu, Monsieur VAUTROT et le cabinet d'étude qui lui ont présenté une première proposition d'aménagement du terrain situé lieu-dit « A la vue de Dole ».

Concernant ce projet, la commune serait maître d'ouvrage des travaux d'aménagement.

Il précise que plusieurs zones seraient créées, pavillonnaire, habitat semi-collectif, accueil de service pour maison médicale notamment, pharmacie etc....

Le Conseil municipal valide le principe du projet et autorise le Maire à poursuivre les démarches préalables pour l'aboutissement de ce projet.

QUESTIONS DIVERSES

1. Le Conseil municipal accepte la mise en non-valeur de la somme de 238 €.
2. Le Conseil municipal autorise le Maire pour toutes décisions à caractère général pendant la durée du mandat pour faciliter la gestion des affaires courantes.
3. Le Conseil municipal accepte à l'unanimité des présents, la modification budgétaire suivante :
Budget commune
Cpte 165 DI + 490 €
Cpte 1323 RI - 490 €
4. Le Conseil municipal valide, à l'unanimité des présents, que le temps de travail de la secrétaire de mairie reste à 35 heures hebdomadaire malgré le transfert de compétence « affaire scolaire ».
5. Mme BERNARD informe le Conseil municipal qu'une braderie aura lieu le 13 et 14 novembre prochain à l'épicerie sociale de FRAISANS. Elle demande que l'information soit mise sur le site internet de la mairie et la newsletter.
6. M. GERBER précise au Conseil municipal que des véhicules stationnent sur le rond point de la Place de la Mare sur la partie enherbée.
7. M. THEVENOT informe le Conseil municipal des modifications des différents contrats de télécommunication et d'internet qui engendrent une économie d'environ 240 €/mois.
8. M. THEVENOT précise qu'il a reçu des premiers devis pour le renouvellement du matériel informatique de la secrétaire qui est estimé à 1 200 € HT.
9. Mme DUVAL précise que le transformateur vers chez elle est toujours allumé. M. le Maire contactera ErDF pour les informer de ce problème récurrent.

10. Mme PAILLARD informe le Conseil municipal qu'il est nécessaire d'établir un bail de location pour le cabinet médical à partir du 1^{er} novembre prochain. Le montant de celui-ci sera de 600 € / mois + 100 € de charges.
11. Mme PAILLARD informe le Conseil municipal de la réunion de la commission bâtiment concernant le regroupement de l'agence postale à la mairie. Un projet a été validé par celle-ci. Elle est en attente de devis.
12. Mme PAILLARD précise au Conseil municipal qu'une personne souhaite visiter l'appartement communal le mercredi 8 octobre.
13. Mme PAILLARD précise qu'il est nécessaire d'investir dans une machine à laver de 7 kg pour l'agent d'entretien et le service technique.
14. Mme PAILLARD fait un retour de la réunion du SICTOM : mise en place d'un badge prochainement pour l'accès déchèterie car celle-ci, dans le courant du 4^o trimestre, sera équipée d'une barrière. L'accès restera néanmoins gratuit pour les particuliers. Les badges seront distribués par les communes prochainement. Une information sera également faite prochainement suite à la mise en place des puces sur les bacs et les perspectives à venir.
15. M. GOUNAND informe le Conseil municipal qu'il se rendra au congrès des maires à Paris le mercredi 26 novembre prochain avec les agents de la commune.
16. M. FERRAND informe le Conseil municipal que Monsieur le Sous-Préfet sera sur le territoire le mercredi 8 octobre pour une visite des différences installations de la communauté de communes et des projets à venir.
17. M. FERRAND informe le Conseil municipal que la mairie a reçu une mise en demeure par le foyer logement pour non-paiement de la participation financière. Mme ALBAN précise qu'en effet il y a de nouveau des logements de libres et que dans ces conditions la subvention demandée permet d'équilibrer les dépenses, sachant que 5 communes doivent s'acquitter de cette aide.

La séance est levée à 23 H20

ELUS	SIGNATURE
Monsieur DURANT Grégoire	
Monsieur GOUNAND Alain	
Monsieur FERRAND Christophe	
Madame PAILLARD Josette	
Monsieur THEVENOT Christophe	
Madame EMBAREK Régine	Démissionnaire
Monsieur GERBER Ludovic	
Madame BERNARD Joss	
Monsieur DARQC Florian	
Madame ALBAN Martine	
Madame DUVAL Jocelyne	
Madame MAUCHAMP Céline	
Madame BOUTER-TURILLON Nadine	Procuration
Monsieur PROST Patrice	
Madame QUEUCHE Valérie	Procuration

Liste des délibérations

Intitulé de la délibération	Numéro
Désignation d'un membre supplémentaire au CCAS	2014/034
Coupes de bois 2015	2014/035
Convention GRDF	2014/036